RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Hoche
Versailles

Versailles, le 23 mai 2023

Affaire suivie par :
Nicole Rollot-Baschet
Adjoint-gestionnaire
Tél : 01 30 84 08 50
Mél : nrollot-baschet@ac-versailles.fr

73 av. de Saint Cloud
78000 VERSAILLES

COLLEGE HOCHE -Versailles
CAHIER DES CHARGES DU VOYAGE AU SKI 2024

Dates

Voyage scolaire **: du dimanche 28 janvier au samedi 3 février 2024**

Destination : station de ski dans les Alpes françaises

Participants prévus à ce jour : 170 élèves de 4ème et 13 accompagnateurs

Prestation attendue

- Transport aller/retour en car depuis le collège Hoche - retour de nuit possible.
- Hébergement et pension complète (5 jours) - repas à l'arrivée et départ après le repas du vendredi 2 février 2024 .
- 5 demi-journées de ski
- Forfait de remontées mécaniques (5 jours)
- Location du matériel de ski alpin et de casques (5 jours)
- Six moniteurs ESF six heures par jour pendant 5 jours
- Passage des tests ESF en fin de semaine et remise des insignes (inclus dans proposition)
- Mise à disposition de 2 salles de classe pouvant accueillir des cours pour 35 élèves chacune.
- Une conférence « pisteurs » en option.
- Assurance annulation en précisant clairement les situations couvertes par l'assurance.

L'offre retenue sera l'offre jugée la plus avantageuse économiquement en fonction des critères suivants :

Coût = 60%
Coût unitaire avec 183 participants
Evaluation Coût unitaire avec 163 participants

Qualité de la prestation = 40%

- **Qualité du transport – A justifier -**

- **Station** choisie : domaine skiable conséquent et altitude garantissant l'enneigement (1400 m minimum)

- Respect des demandes liées à la pratique du ski

- **Qualité de l'hébergement** :

Proximité du centre d'hébergement par rapport au domaine skiable
Exemple de repas et collations servis,
Nombre d'élèves par chambre, possibilité d'accueillir entre 160 et 185 participants
Situation des locaux de rangement du matériel de ski

- Modalités des conditions d'annulation

Le candidat pourra proposer d'autres prestations ou apporter tout éclaircissement qu'il jugera nécessaire à la compréhension de l'offre.

Le candidat devra indiquer le coût unitaire du voyage pour l'effectif prévu soit 183 participants mais également pour 163 participants.

Personne responsable du marché :
Monsieur Guy Séguin Chef d'établissement

Comptable assignataire :
Madame Rollot-Baschet Agent-Comptable de l'établissement

Paiement
Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique sur présentation de factures libellées au nom du Collège Hoche – 73 av de St Cloud -78000 Versailles.
Les factures devront être déposées sur le site Choruspro.
Des acomptes pourront être versés à hauteur de 70% maximum avant réalisation du voyage.
Le solde sera réglé après service fait.

Date limite de remise des offres jeudi 15 juin 2023 à midi sur le site de l'AJI